



La Ville de CREST (Drôme) **Recrute un(e) apprenti(e) CAP en « interventions en maintenance technique des bâtiments »**

Crest, 8900 habitants, ville-centre de la vallée de la Drôme

Contexte : la Ville de Crest souhaite accentuer sa contribution à la formation professionnelle et à l'employabilité des jeunes en ouvrant dans ses services des postes dans le cadre de l'apprentissage. La commune propose un poste en alternance à compter de la rentrée scolaire 2026/2027 pour une formation au CAP « interventions en maintenance technique des bâtiments », au sein de ses services techniques.

Cette qualification professionnelle de niveau 3 peut conduire à l'insertion dans la vie active directement après l'obtention du diplôme ou à la poursuite d'études.

Le contrat d'apprentissage est un véritable contrat de travail comportant des temps en formation et des temps en entreprise.

Le métier : le titulaire de ce diplôme effectue des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment, à l'intérieur ou à l'extérieur. Il intervient dans le secteur résidentiel, les bâtiments industriels, les établissements de collectivités (hôpitaux, écoles, administrations...). Pour cela, il maîtrise des techniques transversales : au niveau des finitions (carrelage, plâtrerie, peinture...), des installations et équipements (sanitaires, thermiques, électriques). Sensibilisé aux règles d'hygiène et de sécurité spécifiques aux chantiers sur lesquels il intervient, il peut travailler en hauteur ou sur échafaudage par exemple,

Missions de l'apprenti(e) : sous la responsabilité de son maître de stage et au sein de l'équipe des bâtiments, il (elle) effectue des interventions de premier niveau sur le patrimoine communal. A ce titre, il participe notamment aux tâches suivantes :

- travaux électriques : mise en conformité, entretien et/ou extension des réseaux électriques selon les préconisations du bureau de contrôle
- entretien tout corps d'états confondus (plomberie, sanitaire, carrelage, plâtrerie, peinture ...)
- entretien du mobilier, mise en conformité de l'accessibilité et sécurité incendie des bâtiments,
- accompagnement des entreprises extérieures (ouverture et fermeture des locaux) lors de travaux dans les bâtiments
- gestion du tableau de clés de l'ensemble des bâtiments communaux
- suivi des relevés de compteurs énergétiques (électricité, gaz...)
- contrôle des systèmes de chauffage des bâtiments
- entretien des jeux (écoles et parcs publics)

L'apprenti(e) peut ponctuellement être amené(e) à intervenir sur d'autres domaines d'activités tels que la manutention de matériels dans le cadre de l'organisation d'animations.

Profil : être âgé de 16 à 26 ans – pas de limite d'âge pour les travailleurs handicapés

Savoir être ponctuel

Savoir respecter les règles et les consignes

Bonne condition physique

Dynamique, rigoureux, autonome et apte au travail en équipe

Discrétion et confidentialité.

Modalités du contrat : au préalable rechercher un centre de formation d'apprentis
contrat à durée déterminée de 23 mois – septembre 2026 à juillet 2028 – à temps complet (35
heures) - (période d'essai 45 jours de présence en entreprise)
rémunération : en fonction de l'âge de l'apprenti et du niveau de diplôme préparé.

Comment postuler : adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation à :
(envoi par courriel sous format word ou pdf)

*Direction des ressources humaines,
dominique.bergeron@mairie-crest.fr*

POSTE A POURVOIR : première semaine de septembre 2026